

ROUBAIX
Grande Rue
51 bis
51 bis
FABRIQUE
DE
MEUBLES
LA MEUBLEMENT GÉNÉRAL

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophe... 2 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique... 2 mois, 18.00; 6 mois, 34.00; 1 an, 64.00
Union postale... 2 mois, 28.00; 6 mois, 50.00; 1 an, 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1908. Inter. 8.
TOURCOING: 33, rue Carot. Tél. 87.
Chèques postaux 87 Lille.

MESDAMES,
Pour être élégantes,
habillez-vous au
PALAIS
de la NOUVEAUTÉ
29, rue Pierre-Martin, 29
face aux Halles de Roubaix
Exposition Générale
DES
Bonniers Créations
DE LA SAISON

CHRONIQUE DE LA TOUSSAINT

POUPETTE

La petite vieille avançait péniblement, arrêtée à chaque instant par une rafale. Du reste, elle ne paraissait point pressée. Tous les dix mètres, elle frappait ses sabots contre le sol pour les débarrasser des épaisseurs semées de boue, bientôt reformées.

Elle toussait, marmottait, ralentissait le pas au fur et à mesure qu'elle approchait du village; jetait un long regard circulaire autour d'elle et faisait ses réflexions à haute voix, comme font les solitaires.

— Tiens, les deux fileuses! Ils sont comme moi, ils ont bien vieilli. Les voilà manchots, avec leurs grosses branches cassées; ils ont dû bien souffrir.

Voilà que s'avancent le petit village où elle avait vu la jour; le petit cimetière où on avait enterré son père jadis, et qui faisait songer au passé, en ce triste jour de Toussaint; la maison où elle était née.

Au fur et à mesure qu'elle approchait, la vieille semblait moins pressée d'arriver. Il y avait des jours et des jours qu'elle marchait; vivait d'années, couchant dans les étalles, empuantée à bout de forces, n'eu pouvant plus de manger et de fatigues, ne retrouvant un instant d'énergie, un élan de volonté que dans le désir de revoir, une dernière fois les paysages de son enfance.

Le village s'était conservé intact, tel que dans son souvenir. Elle le reconnaissait, dans son calme et son recueillement, comme si elle l'eût quitté hier. Tout lui était demeuré familier: les collines lointaines avec leur couronnement de forêts, les haies d'où s'échappaient des nuées de moineaux; les moules de paille et les vols de corbeaux qui y cherchaient un refuge contre les bourrasques; le clocher pointu dont les cloches tintaient un glas pour les morts, sahaient si tristement son retour.

Elle avait à présent les jambes paralysées; elle n'osait plus avancer.

Certes, elle était bien sûre de ne point être reconnue; il y avait si longtemps qu'elle était partie! A vingt ans, et elle devait en avoir plus de soixante, elle ne se souvenait plus au juste. Il se passe tant de choses en tant de temps!

Un mot lui monta du cœur aux lèvres: « Poupette », le nom de tendresse que sa mère lui donnait, alors qu'elle était toute petite fille. Elle l'avait oublié depuis longtemps, ce nom, et il surgissait, dans le décor du passé, du fond de l'oubli, avec l'évocation d'une enfance enbaumée de pureté, ensoleillée des souvenirs si bons et si doux à l'âme.

Elle sanglotait en répétant: « Poupette... ma pauvre Poupette... » s'efforçant sur elle-même, pleurant comme un pleure sur la tombe d'une sœur très chère, d'une amie très aimée.

Pauvre Poupette! A vingt ans, elle avait été délaissée en mariage par un honnête garçon. Sa vie s'annonçait paisible et régulière, tendre et sereuse. Mais Poupette avait beaucoup lu; elle avait le désir de connaître des émotions, de vivre les aventures romanesques décrites dans les livres. Ce qui était simple et droit lui paraissait ennuyeux; elle ne se sentait pas l'obscur vertu qui fait les épouses modestes et parfaites. Or, à ce moment, un démon fertile en artifices avait fait passer dans le village une troupe de comédiens ambulants. Le fiancé de Poupette la conduisit au spectacle. Dans le fruste décor usé, rapiécé, retouché par des mains inexpertes, un jeune ténor apparut, grisé, maquillé, la moustache coarctant, vêtu d'un brillant costume de satin et de velours. La main sur la garde de l'épée, plein de présomption et de vanité, il se pavant, le jarret tendu, avec une mimique expressive et des attitudes languissantes du côté de Poupette pile d'admiration, le cœur fou, les yeux vifs d'extase.

L'esprit troublé, Poupette supplia son fiancé de la conduire à toutes les représentations de la troupe. (Chaque soir, elle retourna au spectacle, de plus en plus fascinée par les mélo-drames au regard brillant et au voix de celui qui personnifiait pour elle Chérubin, Roméo et Don Juan.

Comment le comédien s'aperçut-il des ravages que son prestige causait dans la moralité de Poupette? Comment parvint-il à lui parler, à l'ensorceler, à la décider à suivre la troupe, à abandonner sa mère, sa sœur et son fiancé pour l'épaveur d'un rêve?

Certes, elle ne tarda pas à se repentir d'avoir pu commettre une faute aussi grave, surtout quand elle fut instruite du peu de mérite de son mari, dont l'âme était éteinte, dont la gloire était de clinquant et de rose. Poupette connut une des plus navrantes tristesses qui se puissent éprouver: celle d'être liée à un homme pour qui on a conçu des sentiments sages et sages, qu'il ne se comprend pas ou en est indigne.

Puis elle sentit de plus en plus cruellement qu'elle s'était lourdement trompée.

Elle fut la servante de la troupe; prépara les repas au campement; aida à dresser la tente; s'installa au contrôle, exposé à toutes les rigueurs du temps.

Sa beauté, sa jeunesse passèrent; à cause des privations, des humiliations et des mauvais traitements qu'elle subissait.

Et quand la faillite dispersa la troupe, la pauvre Poupette, abandonnée, n'eut plus d'autres ressources que de se plier comme servante dans un café, puis chez une vieille personne seule.

Quand cette vieille personne fut morte, Poupette, usée et malade, eut bientôt fait de dépenser les pauvres économies amassées dans un humble bas de laine et elle dut tendre la main, solliciter de la charité sa pâture quotidienne.

Alors, elle égreña ses jours le long de l'interminable route; elle marcha sans autre but que d'aller vers sa fin et d'user un peu plus que sa vie.

Puis elle avait été prise de l'irrésistible désir de revoir son pays et, guidée par son seul instinct, elle l'avait retrouvé.

Elle était dans la cour où son enfance avait fleuri. Un chien s'approcha d'elle, lui lécha la main, et dans une caresse elle se souvint que la maison était hospitalière aux pauvres, jadis. Sa mère poussait ses deux filles à la charité et Poupette avait porté, avec une bonne parole, deux sous aux mendicants qui passaient.

Un grand jeune homme s'avança: — Voilà du bien mauvais temps, ma brave femme.

— Oh! oui, monsieur. Je viens de très loin; j'ai froid; je n'en puis plus de fatigue et si vous pouvez me permettre de coucher dans la grange, sur la paille, ou sur chaud, dans l'étable.

— Nous avons, à la maison, un bon lit où vous serez bien mieux, et une bonne soupe qui vous réchauffera.

Puis, ayant ouvert la porte, le jeune homme fit entrer Poupette et la présenta à sa mère, assise et tricotant au coin du feu.

— Maman, voici une pauvre vieille qui ne serait pas fâchée de s'approcher de la cheminée.

Dans le beau visage pâle, empreint de sérénité et de douceur, encadré de belles coudes blanches de cette maman, Poupette avait retrouvé tous les traits de sa sœur.

La fraîcheur de son visage réchauffa sa fraîcheur d'âme, le temps avait seulement ajouté quelques choses d'auguste et de sacré à sa physionomie.

Rien n'était changé dans la maison. Dans le même cadre, les portraits de deux petites filles, au daguerrétype, jamaïnaient: Poupette et sa sœur Vivonne.

Il faisait bon et chaud là, comme jadis.

La maman de jeune homme s'était levée. Elle offrit à son hôte des vêtements chauds, la fit s'approcher du feu, en lui parlant doucement de l'épaveur de la sœur et du réconfort de la maison.

Poupette se sentait défaillir; elle pleurait si fort que sa sœur, qui ne l'avait pas reconnue, attribua cette explosion de larmes à la reconnaissance et redoubla d'attentions.

Puis une jeune femme entra avec un petit garçon qu'elle ramenait de l'école.

— Ma bru et son fils.

Sa sœur lui présentait les familles de la maison comme elle eût fait à un hôte d'importance.

Bientôt, on passa à table, mais l'émotion lui coupant l'appétit, Poupette ne prit que quelques cuillerées de potage.

Comme sa sœur lui demandait, pour parler, si elle désirait de la sœur, elle commença à pleurer, les larmes roulant sur ses joues.

— J'y suis passée une fois déjà, il y a bien longtemps, avec une troupe de comédiens.

— Ah! fit simplement sa sœur en l'examinant avec curiosité.

Une gêne régna autour de la table. Le jeune homme détourna vivement la conversation, car il voyait des larmes se former au bord des paupières de sa mère.

— Mangez donc, madame, dit-il en offrant à Poupette une tranche de bœuf fumant.

Mais la pauvre errante, inexprimablement émue de voir que son souvenir était une plaie saine et profonde, ne put ni manger ni proposer une parole.

Et lorsqu'elle fut couchée dans son lit d'autrefois, une fièvre brûlante la prit. La nuit lui parut éternelle. Quand l'aube pâle se leva, elle avait perdu connaissance depuis longtemps.

Elle rouvrit les yeux cependant, regarda autour d'elle, reconnut sa sœur, son neveu, puis le docteur de la famille. — combien vieillit-il aussi? — dit-elle.

— Oh! aussi? — dit-elle.

— Na sœur répondit: — Vous êtes chez vous, ne vous tourmentez pas.

Poupette sourit, ferma les paupières, et doucement, heureuse comme elle ne l'avait été que là, elle rendit l'âme.

CHARLES VAL.

LE NOUVEAU MINISTÈRE PAINLEVÉ



De gauche à droite: MM. LEVASSEUR (au second plan), LAURENT EYNAU, OSSOLA, DANIEL VINCENT, JAMMY SCHMIDT (au second plan), JEAN DURAND, AIMÉ BERTRON (au second plan), C. CHAUTEMPS, PAUL PAINLEVÉ, E. BOREL, SCHRAMMECK (au second plan), G. BONNET, DURAFOUR, P. BÉNAZET (au second plan), ANTERIOU, Y. DELBOS, L. PÉRIER. (Manquant MM. A. BRIAND, DALADIER, DE MONZIE et DANIELOU)

Les événements de Syrie

M. ALBERT SARRAUT IRAIT EN SYRIE

Parmi les noms cités pour la succession du général Sarrail, on relève celui de M. Albert



M. ALBERT SARRAUT

Sarraut, actuellement ambassadeur à Angora. La désignation sera peut-être faite au cours du prochain Conseil de cabinet, lundi matin.

NOS PERTES

Paris, 31 octobre. — Contrairement à ce qui a été annoncé, la présidence du Conseil



LE GÉNÉRAL DUPONT

qui assurera l'intérim en Syrie jusqu'à la désignation d'un haut-commissaire, civil

déclare que les pertes françaises depuis le début de l'insurrection druse sont non de 6.000 tués, mais de 585, dont un peu moins de la moitié sont Français.

BILLET PARISIEN

Que sera le plan financier de M. Painlevé?

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

Paris, 31 octobre (Minuit).

M. Painlevé, qui a reçu ce matin les délégués du parti socialiste, n'a pas été en mesure de leur fournir les précisions qu'ils demandaient au sujet de ses projets financiers. On conçoit qu'un plan d'assainissement monétaire ne puisse être arrêté dans les vingt-quatre heures.

Rien donc de plus naturel que la réserve dans laquelle s'est tenu M. le Président du Conseil. Toutefois, les délégués socialistes se sont en général déclarés satisfaits de l'entrevue.

Visiblement, le chef du Gouvernement compte sur eux pour assurer son existence ministérielle. S'il en était autrement, la crise récente n'aurait plus aucun sens. C'est de la motion de Congrès de Nice que s'inspirera le nouveau Gouvernement, pour rédiger sa déclaration aux Chambres.

M. Painlevé a accordé à l'un de nos confrères un intéressant entretien qui projette quelques lueurs sur ses intentions en matière financière. C'est ainsi qu'il a annoncé la création d'une caisse d'amortissement qui sera la pierre angulaire de son système. Mais comment alimenter cette caisse?

M. Caillaux, qui, lui aussi, s'était rallié à l'idée de la caisse d'amortissement, voulait la pourvoir par des majorations d'impôts et par une taxe sur le capital, exigible lors de l'ouverture des successions.

M. Painlevé songe à réserver pour cette caisse à des ressources spéciales prélevées principalement sur la richesse acquise. Selon les apparences, la formule timide préconisée par M. Caillaux est largement dépassée. D'ailleurs M. le Président du Conseil s'est entretenu avec M. Malvy, auteur de la motion du Casino de Nice, sur les moyens de l'appliquer.

Le public attend, avec une curiosité mêlée d'inquiétude, que les projets en préparation soient portés à sa connaissance; car, s'il est disposé à supporter les sacrifices qui lui incomberaient dans un système étudié en vue de notre salut financier, il réprocherait, à la dernière extrémité, toute combinaison qui serait surtout destinée à concilier les exigences des partis.

R...

LA SEANCE PLENIERE DE LA CONFERENCE SOCIALISTE

Paris, 31 octobre. — La séance plénière de la conférence socialiste organisée par le parti S.F.I.O. a eu lieu, ce matin, à la salle des fêtes, rue Cadet.

La conférence a nommé la Commission exécutive de la nouvelle fédération qui compte parmi ses membres, MM. Paul Faure, secrétaire général du parti S.F.I.O., député de Saône-et-Loire; on y remarque également M. Lebas, maire de Roubaix; M. Salengro, maire de Lille, et M. Cadat, de Bruay.

Une exécution capitale à Aix

Aix, 31 octobre. — Yves Collou, dit « Sansard », dit « Nez Pointu », originaire de Quimper, condamné à mort le 25 juillet dernier, par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, pour assassinat d'une fille galante Yvonne Schmidt, en septembre 1920, à Marseille, a été exécuté ce matin. Il a exprimé une dernière pensée pour sa mère. Au moment d'être couché sur la bascule, il s'est écrié: « Vive l'anarchie! »

Un condamné à mort obtient sa grâce

CAEN, 31 octobre. — Le Président de la République vient de gracier Lucien Chautreuil, âgé de 18 ans, qui avait tué une vieille femme de 71 ans, la veuve Marcotte, demeurant à Argences. Chautreuil avait été condamné à mort par les assises du Calvados en juillet 1925.

A partir du 1^{er} novembre les prix des cigarettes de luxe seront augmentés

Le prix des tabacs de luxe doit être augmenté à partir du 1^{er} novembre.

On présume que cette majoration de 10 % environ portera sur toute la série des cigarettes de luxe françaises et étrangères.

D'autre part, certaines cigares, dont le prix de revient est trop bas par rapport au prix de vente, subiront aussi une légère augmentation. Les « voltigeurs », par exemple, qui coûtent 0 fr. 30 pièce, seront vendus 0 fr. 40.

A LA BANQUE DE FRANCE



M. ROBINET

gouverneur de la Banque de France qui reste à son poste

UN MEMBRE DE L'INSTITUT MEURT A 95 ANS

Paris, 31 octobre. — M. Eugène Tisserand, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie d'Agriculture, est décédé. Il était âgé de 95 ans.

UN MOUVEMENT ANTIDYASTIQUE EN PERSE

On mande de Téhéran:

« Un fort mouvement national contre la dynastie actuelle se manifeste depuis quelques jours. La Chambre des députés a reçu de nombreux télégrammes de menaces. »

LE KAISER REFUSA D'ALLER AUX TRANCHÉES

Berlin, 31 octobre. — Le général Greener, appelé à témoigner au procès qui s'instruit actuellement à Munich, et où les nationalistes s'efforcent de démontrer que la guerre s'est terminée contre l'Allemagne, à la suite des prétendues trahisons des groupes de gauche, a déclaré qu'il fit tous ses efforts pour sauver le trône du kaiser.

Dans ce but, le 1^{er} novembre 1918, il demanda à Sa Majesté de se rendre sur le front immédiatement et de ne pas se contenter de distribuer des médailles ou de procéder à des parades, mais de combattre. Sa Majesté n'avait qu'à se rendre aux tranchées, tout comme les soldats, et risquer sa peau. S'il avait été tué, il ne pouvait avoir une plus belle mort; s'il avait été blessé, le cœur des Allemands aurait été conquis à la monarchie. Le kaiser et son entourage désapprouvèrent la proposition.

On se rappelle que le général Greener succéda à Ludendorff, en octobre 1918, comme généralissime des armées allemandes.

FLEURS DE TOUSSAINT



POUR ORNER LES TOMBS

Les marchés aux fleurs sont des plus animés pendant la veille et le jour de la Toussaint. Nombreux sont les acheteurs qui viennent faire leur choix pour parer les tombes.

Supposons voté et appliqué l'impôt sur le capital...

Dans un livre intitulé « Les Finances de la France », publié en 1921, un jeune maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Georges Bonnet, écrivait:

L'impôt sur le capital ouvrirait, comme au temps des assignats, une période d'agitation, pour la plus grande joie des profiteurs... Il semble bien que le prélèvement sur le capital pèserait essentiellement sur les classes moyennes.

C'est une opinion. Elle se rencontre avec la nôtre, mais enfin ce n'est qu'une opinion. Et nous ne la réitérons pas si le même M. Bonnet n'était devenu depuis deux jours ce ministre du Budget, demi-successeur de M. Caillaux, à qui revient précisément la tâche de faire voter le prélèvement sur le capital.

Supposons que son opinion de 1921 n'enrichisse pas M. Bonnet d'accomplir cette tâche. Supposons l'impôt sur le capital voté. Supposons même qu'il soit applicable et qu'il rapporte ce que ses promoteurs attendent de lui. Est-ce que nous serions sauvés, financièrement parlant?

Pas de tout. Car, pour que tout rentre dans l'ordre, il s'agit moins pour l'Etat de se procurer beaucoup d'argent que d'employer raisonnablement ses ressources.

Or, ce n'est pas dans cette voie-là que se dirige à présent l'Etat. Il fait au contraire l'impression d'un panier percé. Plus il reçoit et plus il se sent en goût de dépenser.

Quand nous lui aurons versé le quart de nos biens, il en aura vite fait d'en venir à bout. Comment? En continuant simplement de faire ce qu'il a fait jusqu'à présent. C'est-à-dire que ministres éphémères et nationaux-fautes tout puissants disposeront de plus belles finances nationales ou mieux des intérêts électoraux de leurs partis.

Cela, parce que nous n'avons vraiment pas de régime représentatif.

Les ministres dépendent absolument de la majorité parlementaire. Ils ne peuvent pas voter. Et les volontés de la majorité parlementaire ne font généralement que traduire, en matière financière comme dans tous les autres domaines, les intérêts très particuliers des électeurs influents, intéressés souvent opposés à l'intérêt général.

L'intérêt général du pays n'a pas d'organe propre puisque le chef de l'Etat doit gouverner, pour désigner ses ministres, l'indication de la majorité parlementaire.

Ce n'est pas ainsi que les choses se passent en Amérique, terre de liberté.

Ce n'est pas ainsi que pourra s'accomplir la restauration financière de la France, œuvre de longue haleine qui exige par conséquent indépendance, stabilité, continuité.

Pour réaliser cette œuvre, ce ne sont pas les hommes qu'il faut changer, c'est le système. Par exemple, il ne faut plus que les députés aient la faculté de voter toujours de nouvelles dépenses en s'appuyant toujours sur l'économisme.

Il faut leur rendre leur véritable rôle de représentants des droits et des intérêts du peuple auprès du pouvoir central — Chef de l'Etat et ministres — à qui seuls appartient la décision, si l'on veut que l'intérêt national soit sauvegardé.

Mais cela n'est possible qu'avec le concours de la représentation professionnelle, dont on parle toujours et que l'on ne fait jamais.

A. T.

LA MORT DE PHILIPPE DAUDET EN COUR D'ASSISES

Le Flaoutter a-t-il remis un revolver au jeune Philippe?

Mme Costes affirme, déclarant que c'est la librairie lui-même qui lui en a fait l'avanture.

Paris, 31 octobre. — Les débats de cette sixième audience ont commencé à 12 h. 30. L'audition des témoins continue.

Le défilé des témoins continue. C'est une dame Colombel, qui est à la barre des témoins. Elle est employée à l'« Eclair » de Montpellier. Mme Colombel a entendu une dame de Paris, Mme Costes, qui vilipendait à Palavas et qui lui a raconté que M. le Flaoutter lui avait dit avoir remis lui-même un revolver à Philippe Daudet.

— Je n'ai sur le moment attaché aucune importance à cette déclaration, dit Mme Colombel, mais maintenant, je m'aperçois que ce n'est pas une blague.

La partie civile demande à Mme Colombel si elle éprouve à ce moment dans l'atelier de l'« Eclair » ce que Mme Costes lui avait dit, mais le témoin ne saurait préciser.

— J'ai dit tout cela sans y attacher d'importance. Je m'aperçois, répète-t-elle, qu'aujourd'hui cela peut en avoir une.

Le Flaoutter réapparaît.

Et l'on reprend la déposition de Le Flaoutter au point même où on l'a laissée hier après-midi, au moment où son accusé l'a accusé pour le transport de justice.

Le Flaoutter répète une fois de plus les déclarations faites à l'audience d'hier.

Une longue discussion s'engage ensuite sur la question suivante: — Est-il exact que Le Flaoutter accompagnait jusqu'à la porte les visiteurs qui venaient la voir le jour de la surveillance? Est-il exact que cette façon de les accompagner était une indication pour les policiers. Ceux-ci n'étaient-ils pas ainsi prévenus qu'ils ne devaient pas aller voir le visiteur qui venait de sortir?

Ces questions, c'est M^{re} Marie de Roux qui les pose à Le Flaoutter, mais le témoin se fâche.

Mme Costes déclare que Le Flaoutter lui aurait dit avoir remis le revolver entre les mains du jeune Philippe.

Enfin, on renvoie Le Flaoutter pour entendre Mme André Costes, 37 ans. Elle déclare que M. le Flaoutter a raconté qu'elle était lui qui avait remis le revolver et le chargeur entre les mains du petit Philippe Daudet et que ce garçon lui avait été envoyé avec un mot des gens de « Libération », mot ainsi conçu: « Veuillez recevoir ce jeune homme, c'est un de nos amis. »

Mme Costes est confrontée avec Le Flaoutter et maintient ses dires.

Mais voilà, à nouveau Le Flaoutter. On prie Mme Costes de répéter ce qu'elle a déjà dit et elle dit devant Le Flaoutter.

Monsieur, dit-elle, rappelez-vous, vous m'avez raconté que vous aviez remis l'arme et le chargeur à Philippe Daudet, après avoir reçu de lui un mot de « Libération », qui vous l'envoyait. Vous savez, M. le Flaoutter que je suis partie de l'Action Française », ce que je dis avec la vérité.

On sent que Mme Costes est exaspérée émue.

M. le Flaoutter. — Je nie tout ce que...